

Interdiction des sous-munitions en 2008: Le combat de la société civile

Les situations les plus dures rencontrées par les collaborateurs des organisations humanitaires sur le terrain parviennent rarement aux yeux du public. Ainsi, les premiers secours à une personne qui vient d'être mutilée au contact de restes explosifs de guerre ou la souffrance d'une personne handicapée qui vit dans une misère totale sont des images qui déclenchent la révolte et poussent à l'action. Pour les humanitaires, «réparer» ne suffit alors pas. Il faut agir en amont, faire que «ça n'arrive plus!»

C'est l'origine de l'action politique menée par Handicap International et les autres Organisations Non Gouvernementales (ONG). Les interlocuteurs sont les élus et les exécutifs des gouvernements; les espaces de négociation sont les parlements, les conférences et les traités internationaux.

Traité d'Interdiction des Mines Anti-personnel, Convention sur les Droits des Personnes Handicapées: ces deux textes contraignants du droit international sont aujourd'hui des réalités. Le premier est ratifié par 153 Etats et le deuxième a reçu 84 premières signatures, en attente de 20 ratifications pour son entrée en vigueur. L'interdiction des bombes à sous-munitions (BASM) a entamé un processus semblable, avec la première conférence internationale en février 2007 à Oslo et l'engagement de 46 Etats à signer un traité d'interdiction en 2008.

Derrière ces combats il y a des centaines d'ONG, des milliers de collaborateurs, de militants et de donateurs. Et comme pour tout combat, il faut une stratégie et des tactiques de mise en œuvre.

Stratégie et tactiques

Pour travailler sur l'interdiction des

BASM, les ONG ont constitué la Coalition internationale contre les Sous-Munitions (CMC, Cluster Munition Coalition) qui regroupe près de 180 ONG de 50 pays. Organisée avec un comité et des collaborateurs salariés, la CMC réunit les preuves et les témoignages de ses membres sur l'impact humanitaire des sous-munitions, présente aux Etats les résultats des recherches dans les conférences internationales et informe les médias et le public.

Les délégations des Etats dans les conférences, comme celle de la Convention sur les armes classiques (CCW), disposent en réalité de peu d'informations sur l'étendue des problèmes humanitaires que posent les B A S M. L'exposition des faits vérifiés permet la prise de conscience des délégations et les positions des gouvernements peuvent alors évoluer. Pour pouvoir annoncer des



Durant la Conférence d'Oslo, des dizaines de silhouettes installées par les ONG devant le Centre Nobel de la paix rappellent que 27% des victimes de sous-munitions sont des enfants.



Quarante-six pays, dont la Suisse, ont signé la déclaration finale à Oslo.



Oslo en février, Lima en mai, Vienne en décembre, Dublin et Bruxelles en 2008: les ONG de la CMC interviennent lors de toutes les conférences sur les sous-munitions. Ici, Per Nevgaard, ancien démineur, à la tête de l'association *Norwegian People's Aid*.



évolutions significatives, comme le processus d'interdiction des sous-munitions initié à Oslo ou les moratoires sur ces armes en Norvège et en Autriche, les gouvernements doivent être soutenus par leurs parlements et par les électeurs.

Indispensable soutien de la société civile

L'étape indispensable du soutien public s'appuie sur le combat de la société civile relayé par les médias. Pour les mines antipersonnel, la mobilisation du public a permis d'interdire ces armes en l'espace de 5 ans.

Les manifestations, les pétitions, les expositions, les couvertures médiatiques, les reportages, les témoignages des survivants et tous les événements qui informent et mobilisent le public permettent aux gouvernements de faire évoluer leur position. Et aussi les initiatives parlementaires, les engagements des candidats aux élections et les prises de position publiques des collectivités et des autorités morales. En juin 2007, le Conseil national débatta de l'initiative parlementaire Dupraz demandant l'interdiction des sous-munitions en Suisse.

Pour faire interdire les sous-munitions, dont plusieurs milliards se trouvent stockés dans les arsenaux d'au moins 73 pays, il faut la mobilisation forte de chacun d'entre nous. Informer son entourage, signer la pétition pour l'interdiction, interpellier les politiciens, écrire aux médias, soutenir le travail des ONG comme Handicap International et les membres de la CMC: toutes ces actions réunies nous rapprochent de la signature d'un traité fort interdisant les sous-munitions en 2008. ■

Firoz Ali Alizada est un survivant d'une explosion de sous-munitions. En novembre dernier, il faisait partie des 25 militants de la CMC actifs devant le Palais des Nations, lors de la CCW. Actuellement, il est Directeur-assistant de Handicap International en Afghanistan.